



Réemploi des textiles

Sophie LEBERT

Responsable du Pôle Contrôles Prestations
Orléans Métropole

Corinne MATHIASSOS

Directrice
Association Le Tremplin

Réemploi textile et alimentaire : quand les collectivités travaillent
avec les structures de l'ESS
12 mars 2019
Économie Sociale et Solidaire



▼ Projet d'Agglomération 2008-2014 :

L'Agglo est engagée dans le cadre de ses politiques déchets et sociales sur les objectifs suivants :

- Diminuer les quantités de déchets textiles incinérées en favorisant le réemploi ou la valorisation matière,
 - En 2013 : 13kg/hab/an retrouvés dans les ordures ménagères
 - En 2017 : 9kg/hab/an retrouvés dans les ordures ménagères
- Permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une activité grâce à une politique active d'insertion.
 - Clauses d'insertion dans les marchés publics
 - Accompagnement à l'emploi (Maison de l'emploi/Pôle Emploi/Forums)...





Partie 2 : Filière textiles

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ 2012: lancement d'une étude afin de définir les conditions de mise en place d'une filière dédiée aux textiles usagés.
 - aucune filière organisée et coordonnée n'a été mise en place à l'échelle des 22 communes.
 - En 2012, 450 tonnes de textiles ont été collectées sur l' Agglo via 45 bornes de collectes présentes sur quelques communes.
 - L'objectif local de collecte pourrait être de 1 200 tonnes,
- => Lancement d'un appel d'offres ouvert avec clause d'insertion en février 2013





Partie 2 : Filière textiles

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Les conditions du marché : Attribution du marché au groupement Sita Négoce/Sita Centre/ Le Tremplin/Orléans Insertion Emploi
 - Conditions financières: aucune dépense pour l'Agglo.
 - Conditions techniques : dispositifs anti-intrusion, collecte en C1, C2 et C3 (déchèteries).

- ▼ Déploiement de la filière textiles sur le territoire:
 - Activité de collecte et maintenance confiées aux entreprises d'insertion
 - Un atelier de tri créé sur le territoire de l'Agglo,
 - Une boutique solidaire sera également créée.
 - Des perspectives d'emplois d'insertion





Prestations supplémentaires :

- ▼ **Une offre de service vers les associations caritatives locales**
- ▼ La possible **mise en œuvre de collectes en porte à porte** ou en points de proximité
- ▼ La **mise à disposition de moyens ponctuels** pour des vide-greniers, brocantes, bourses aux vêtements,
- ▼ La mise en œuvre **d'opérations événementielles** notamment destinées aux écoles
- ▼ La **création d'un fonds de solidarité** 10€/ tonne collectée





Partie 2 : Filière textiles

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ 1^{er} semestre 2016 : Suez s'est désengagé et Next textiles a été placé en liquidation judiciaire / Négociation
- ▼ 2^{ème} semestre 2016 : convention de partenariat avec le Tremplin
 - Ce qui restent par rapport à l'ancien marché :
 - les attentes d'Orléans Métropole : même réactivité en cas d'anomalie,
 - Maintenir auprès des associations caritatives, une collecte de leurs surplus ou un don d'une catégorie de textiles en fonction des demandes formulées
 - Coût zéro pour la collectivité sur la collecte des textiles
 - Ce qui change :
 - Le Tremplin devient propriétaire du parc de contenants,
 - Fin du fond de solidarité pour les associations,
 - Prise en charge du traitement des refus de collecte par la collectivité





▼ Présentation du Tremplin :

- Atelier Chantier d'Insertion (ACI) créé en 1985 avec pour mission l'insertion socio-professionnelle des personnes éloignées de l'emploi
- Structure agréée par la DIRECCTE pour 36,5 ETP en insertion
- 9 permanents (encadrants techniques, conseillères en insertion professionnelle, direction)
- 5 sources de financements publics : l'Etat, Le Fond Social Européen, Le Conseil Départemental, La Région, Orléans Métropole

▼ Activités du Tremplin :

- gestion de déchets
 - collecte et tri : papier , carton, DEEE, Déchets Verts
 - depuis 2013, nouvelle activité : le textile





▼ L'évolution de la structure grâce au textile

- Nouvelle activité : création du centre de tri et de la boutique solidaire
- Glissement des anciennes activités vers le textile (suppression du tri papier et DEEE)
- Augmentation des ETP en insertion (+4) et personnel permanent (+1) depuis 2014
- Professionnalisation sur la filière textile : recherche de partenaires fiables pour la valorisation matière
- Augmentation du Chiffre d'Affaires : 60 % en 5 ans

▼ Les forces

- Légitimité dans cette activité
- Propriétaire de notre parc
- Un partenariat durable avec Orléans Métropole
- Une ouverture sur d'autres métiers pour nos salariés en insertion (caristes, chauffeurs, conseillers vente, agents de tri, ...)



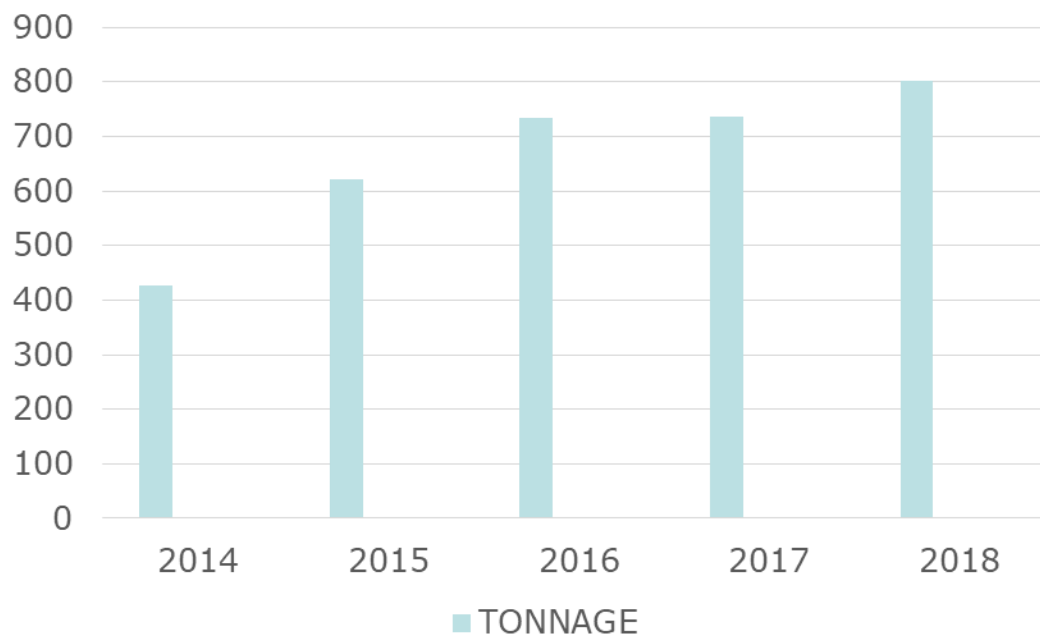


Partie 3 : Le rôle d'Orléans Métropole

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Développement du maillage auprès des communes et autres entités,

Evolution du tonnage textile





Partie 3 : Le rôle d'Orléans Métropole

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Actions de communication et de sensibilisation de la population sur la collecte du textile (défis, vide-grenier...),
- ▼ Financement des créations de visuels, affiches, flyers
- ▼ Suivi des anomalies terrains (débordements, dépôts sauvages),
- ▼ Cartographie interactive des sites d'implantation à destination des administrés ;
- ▼ Prend à sa charge les refus de textiles,
- ▼ Formalise les relations avec ECOTLC.





Partie 3 : Le rôle d'Orléans Métropole

Webconférence du 12 mars 2019

Evolution des visuels :

ICI, Je dépose mes vêtements !

BOÛTE TEXTILE

Je ne suis pas un déchet !

- Textile
- Linge
- Chaussures

Consignes de tri :

- Linge propre et sec, même usé
- Vêtements propres et secs, même usés
- Chaussures liées par paires, même usées
- Pas de frigo usagé et/ou mouillé

Astuces :

- 1 étiquette pour afficher les consignes
- Le tout dans 1 sac poubelle de 50 L

Que deviennent vos vêtements ?

Recyclage textile → Matière première → Industrie textile → Recyclage

Recyclage textile → Matière première → Industrie textile → Recyclage

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur www.orleans-metropole.fr

Soyez solidaires, Recyclez votre vestiaire !

ORLÉANS MÉTROPOLE

ICI, je peux déposer mes textiles

Je suis recyclable !

- Textiles
- Linge de maison
- Chaussures
- Maroquinerie
- Jouets

Je recycle pour :

- Faire du tri dans mon armoire
- Aider ceux qui en ont besoin
- Créer de l'emploi
- Économiser des matières premières

Que deviennent vos vêtements ?

Recyclage textile → Matière première → Industrie textile → Recyclage

Trouvez le point d'apport volontaire le plus proche de chez vous sur www.orleans-metropole.fr

Soyez solidaires, recyclez vos affaires !

ORLÉANS MÉTROPOLE

ici, déposez vos textiles

TOUTES LES TÛLES (même usées) sont acceptées :

- VÊTEMENTS (même usés)
- LINGE DE MAISON (même usé)
- CHAUSSURES (même usées)
- MARQUINERIE (même usée)
- PELUCES
- PAS D'ARTICLE BRÛLÉ & SAÛR

RECYCLEZ POUR :

- Paire de us
- Aider ceux qui en ont besoin
- Créer de l'emploi
- Économiser des matières premières
- Acheter des textiles à faible coût

Que deviennent vos vêtements ?

Recyclage textile → Matière première → Industrie textile → Recyclage

Remarque : 02 38 73 02 78

La boutique la plus proche sur www.lafibredu1.fr

ORLÉANS MÉTROPOLE

SOYEZ SOLIDAIRES

recyclez vos affaires

TRAVAILLEZ LA MOINS LA PLUS PROCHE SUR www.lafibredu1.fr

ORLÉANS MÉTROPOLE



Animations en déchetterie

Participez au DÉFITEXTILE

14 ENTREPRISES DE L'AGGLO S'AFFRONTENT !

AVANT LE 8 JUIN

APORTEZ LE MAXIMUM DE TEXTILE DANS VOTRE ENTREPRISE ET REMPORTEZ LE DÉFI !

1 tonne collectée = 100 € pour l'association partenaire pour l'association partenaire

Agglo Orléans Val de Loire

Défi entreprises

Défi collectivités

DÉFI TEXTILE

ÉCOLES d'Orléans Métropole

En avant, 3, 2, 1, triez !

Participez avec vos élèves et mettez de l'ordre en classe pour votre école !

AVANT LE 30 MAI, j'apporte tout ce que j'ai tout !

ORLÉANS MÉTROPOLE

Défi écoles





Partie 4 : Soutien aux structures de l'ESS

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Les dispositions prises par Orléans Métropole :
 - 2013 : AOO avec conditions particulières d'exécution :
 - Commande publique doit servir d'effet levier en faveur de l'insertion par l'activité économique
 - **Recours à l'article 14** pour promouvoir l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion
 - La **création d'un fonds de solidarité** alimenté à raison de 10€/ tonne collectée sur le territoire => financement de projets associatifs locaux, gestion par l'AggLO
 - **Une offre de service vers les associations caritatives locales** : mise à disposition de contenants, reprise gratuite de stocks/ invendus/ rebuts, garantie d'approvisionnement en cas de baisse avérée des dons
 - 2016 : **Conventionnement avec le Tremplin**
 - Période de convention 3 ans + 1 an + 1 an pour garantir auprès des banques l'engagement d'Orléans Métropole et permettre au Tremplin les investissements





Partie 4 : Soutien aux structures de l'ESS

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Les dispositions prises par Orléans Métropole :
 - Les subventions à la structure
 - Aide au financement de bornes textiles et autres investissements liés à l'activité

 - Pérennisation de la structure grâce à la convention de partenariat :
 - l'emploi de salariés en insertion
 - Les implantations de bornes sur le territoire
 - la communication auprès des citoyens





Partie 5 : Enseignements et suites

Webconférence du 12 mars 2019

- ▼ Diagnostic de territoire /étape fondamentale :
 - qui fait quoi : interactions entre acteurs, compétences de chacun....
- ▼ Porteurs de projets motivés et élus engagés :
 - Décision politique très importante : rassurer les élus sur les actions conduites
 - Présence d'un acteur local moteur
- ▼ Suivi minutieux et grande réactivité :
 - + de crédibilité si réactivité en cas d'anomalie,
- ▼ Points de vigilance:
 - Fluctuation du marché du textile → fragilité des structures
 - Conteneur à textiles → image négative (dépôt...)
- ▼ Les suites :
 - Proposition de collectes dans les maisons de retraite,
 - Défis : entreprises, écoles....



▼ Sophie Lebert

- Responsable du Pôle Contrôles Prestations
- Orléans Métropole
- Sophie.lebert@orleans-metropole.fr

▼ Corinne Mathiassos

- Directrice
- Le Tremplin
- Tremplin.directeur@orange.fr

Les webconférences
d'IDEAL Connaissances

Support d'intervention diffusé via IDEAL Connaissances.



93, avenue de Fontainebleau
94270 Le Kremlin-Bicêtre Cedex
Tél : 01 45 15 09 09
Fax : 01 45 15 09 00
www.idealconnaissances.com



75 rue Léon Gambetta 59000 Lille
animation@rtes.fr
03 20 97 17 97